

Toulouse, le 31 août 2021

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,

Depuis le 15 juin 2021, tous les jeunes de 12 à 17 ans peuvent se faire vacciner contre le virus COVID-19.

En complément du dispositif de vaccination actuellement mis en œuvre, le Gouvernement a souhaité que puissent s'organiser dès la rentrée scolaire des opérations de vaccination au sein des établissements scolaires ou dans les centres de vaccination à proximité des établissements pour les élèves qui n'auraient pas pu se faire vacciner pendant la période des congés scolaires d'été.

En lien étroit avec les autorités académiques, ces opérations de vaccination seront assurées par des personnels de santé.

Afin de pouvoir procéder à la vaccination de votre enfant, il est nécessaire de remplir et signer une autorisation parentale que nous joignons à ce courrier.

Une campagne de vaccination démarrera dès le lundi 6 septembre.

Si vous souhaitez que votre enfant puisse bénéficier de cette campagne, je vous prie d'imprimer, compléter et rapporter le document dès le jour de la rentrée des élèves (le 2 septembre pour les élèves de 6^e, le 3 septembre pour les élèves de 5^e, 4^e et 3^e).

Nous vous informerons au plus vite de la date de vaccination de votre enfant après retour de ce document.

Vous remerciant par avance et en espérant pouvoir vous rencontrer au collège pour échanger dès la rentrée, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

La principale
Eva MARTINEZ-
MILGRAM

Téléphone
05.61.40.46.90
Télécopie
05.61.40.58.56
Courriel
0311630d
@ac-toulouse.fr

59 rue Paul Lambert
BP72347
31023 Toulouse
Cedex1

Mme Martinez-Milgram,
Principale collège Stendhal


